



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
À EUGÈNE RITTWEGER
AMBASSADEUR DE LA BELGIQUE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi, 27 novembre 1980

Monsieur l'Ambassadeur,

Votre Excellence vient de m'exprimer les sentiments élevés qui l'inspirent au seuil de sa mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi des Belges auprès du Saint-Siège. Je vous en remercie vivement, ainsi que Leurs Majestés le Roi Baudouin Ier et la Reine Fabiola, dont vous m'avez transmis les souhaits. Vous voudrez bien, Monsieur l'Ambassadeur, les assurer de mes sentiments respectueux et cordiaux.

Votre mission auprès du Saint-Siège sera guidée par les principes que vous avez rappelés, cet amour de la paix et de la justice qui oriente l'action internationale de votre pays. Est-il besoin de vous assurer que vous trouverez toujours ici compréhension et appui? Aujourd'hui, les hommes sont de plus en plus conscients que le primat de l'action pour la paix ne constitue pas un vœu platonique et en quelque sorte rituel, mais qu'il s'agit d'une exigence imposée à l'humanité par la prise de conscience des dangers qui la menacent et par la nécessité même de survivre. L'acuité d'un tel sentiment conduira, nous l'espérons, à des attitudes toujours plus décidées à cet égard.

C'est pourquoi, alors que les pays signataires de l'Acte final d'Helsinki s'efforcent d'assurer à ce dernier toute sa portée et sa pleine mise en œuvre, j'ai voulu rappeler, à la veille de la réunion de Madrid, la dimension spirituelle que je considère comme indispensable pour parvenir à une véritable atmosphère de sécurité, de coopération et de paix en Europe. Mon appel a été pleinement compris par les hautes Autorités de votre pays, et je m'en réjouis profondément.

Dans ce contexte, l'œuvre de la Belgique en Europe prend tout son sens. En cherchant à forger

sur des modes nouveaux, une unité fondée sur une communauté d'origine et de destin, les pays qui composent ce continent ne doivent pas succomber à la tentation du repliement sur eux-mêmes, mais chercher au contraire à mettre en œuvre des formes renouvelées de coopération internationale.

J'ai souvent eu l'occasion de souligner que la conception de l'homme nécessairement impliquée à la base de tout effort désintéressé de coopération - conception fondée sur les droits inhérents à la personne humaine - exige que cette dernière soit comprise dans toutes ses dimensions spirituelles, donc aussi dans sa dimension religieuse. C'est pourquoi les convergences qui existent, dans un pays, entre les préoccupations humanitaires de ses responsables et celles de l'Église ne sont point accidentelles ni sans rapports. En Belgique, votre histoire montre bien que la vitalité chrétienne dont votre pays témoigne si heureusement est intimement liée à son rayonnement universitaire et à l'idéal humaniste qui inspire vos concitoyens.

C'est pourquoi je forme les vœux les plus fervents à l'intention de la Belgique, de son Souverain, Sa Majesté le Roi Baudouin Ier, et de tous ses dirigeants, pour leur prospérité et pour le succès de leurs efforts au service de la communauté des peuples. A vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, je souhaite que votre mission auprès du Saint-Siège soit heureuse et fructueuse, et je demande au Seigneur l'abondance de ses bénédictions pour votre personne et pour votre cher pays.

*AAS 72 (1980), p. 1245-1246.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. III, 1 pp. 1432-1434.

L'Attività della Santa Sede 1980 pp. 788-789.

L'Osservatore Romano 28.11.1980 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.50 p.19.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana